

345

DQ10.1

Projet d'usine de transformation de concentré de
fer en fonte brute et en ferrovanadium à
Saguenay

6211-19-027

Québec, le 4 juillet 2018

Monsieur Philippe Bourke
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je donne suite à votre lettre du 27 juin 2018 qui demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de bien vouloir répondre à quelques questions portant sur le projet de d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay.

Vous trouverez ci-joint les réponses du MERN. Pour toute question concernant ce dossier, vos collaborateurs pourront communiquer avec M. Nicolas Grondin, responsable de ce dossier à la Direction générale des mandats stratégiques, au 418 627-6256, poste 3654.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique Savoie

p. j. 2

**COMMISSION D'ENQUÊTE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE PORTANT
SUR LE PROJET D'USINE DE TRANSFORMATION DE CONCENTRÉ
DE FER EN FONTE BRUTE ET EN FERROVANADIUM À SAGUENAY**

Réponses du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles aux questions
acheminées par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

N/R : 20180627-36

OBJET

La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, chargée du mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay, requiert du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) des réponses aux questions formulées ci-dessous.

1. Dans un article du numéro de mai 2017 du Bulletin Québec Mines, il est mentionné que le bouletage correspond à un traitement du minerai de fer et non à sa transformation. Il est également indiqué que la production de métal primaire constitue, elle, une première transformation.

- **1.a) Considérez-vous la production d'un concentré de fer à la mine de Chibougamau que projette ouvrir Métaux BlackRock comme un traitement du minerai de fer ou comme une première transformation?**
- **1.b) Considérez-vous le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium par Métaux BlackRock, qui comprend du bouletage et de la production de métal primaire, comme un projet de première ou de deuxième transformation?**

Source : Bienvenu, Louis (2017). Le bouletage des minéraux de fer doit-il être associé à « mines » ou à « métallurgie »?, Bulletin Québec Mines, n° de mai, www.mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2017-05/mineraux-fer.asp (consulté le 2018-06-22).

Réponses :

1.a) : Le MERN affirme que la production d'un concentré de fer est du traitement de minerai aussi appelé minéralurgie.

1.b) : Le MERN affirme que la production de fonte brute et de ferrovanadium est de la première transformation appelée aussi métallurgie extractive. En vue de transmettre au BAPE un outil de référence, un schéma qui présente visuellement le processus de transformation métallique est joint en annexe.

2. Dans le volume principal de son étude d'impact (PR3.1), l'initiateur cite, notamment aux pages 8-4 et 8-5, la référence suivante: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (mars 2017). *Retombées économiques préliminaires du projet Métaux BlackRock, note d'information, 1 p. et annexes.*

La commission souhaite obtenir une copie de ce document ainsi que toute mise à jour réalisée.

Réponse :

La note d'information contient des renseignements fournis par un tiers (l'initiateur du projet) de façon confidentielle.

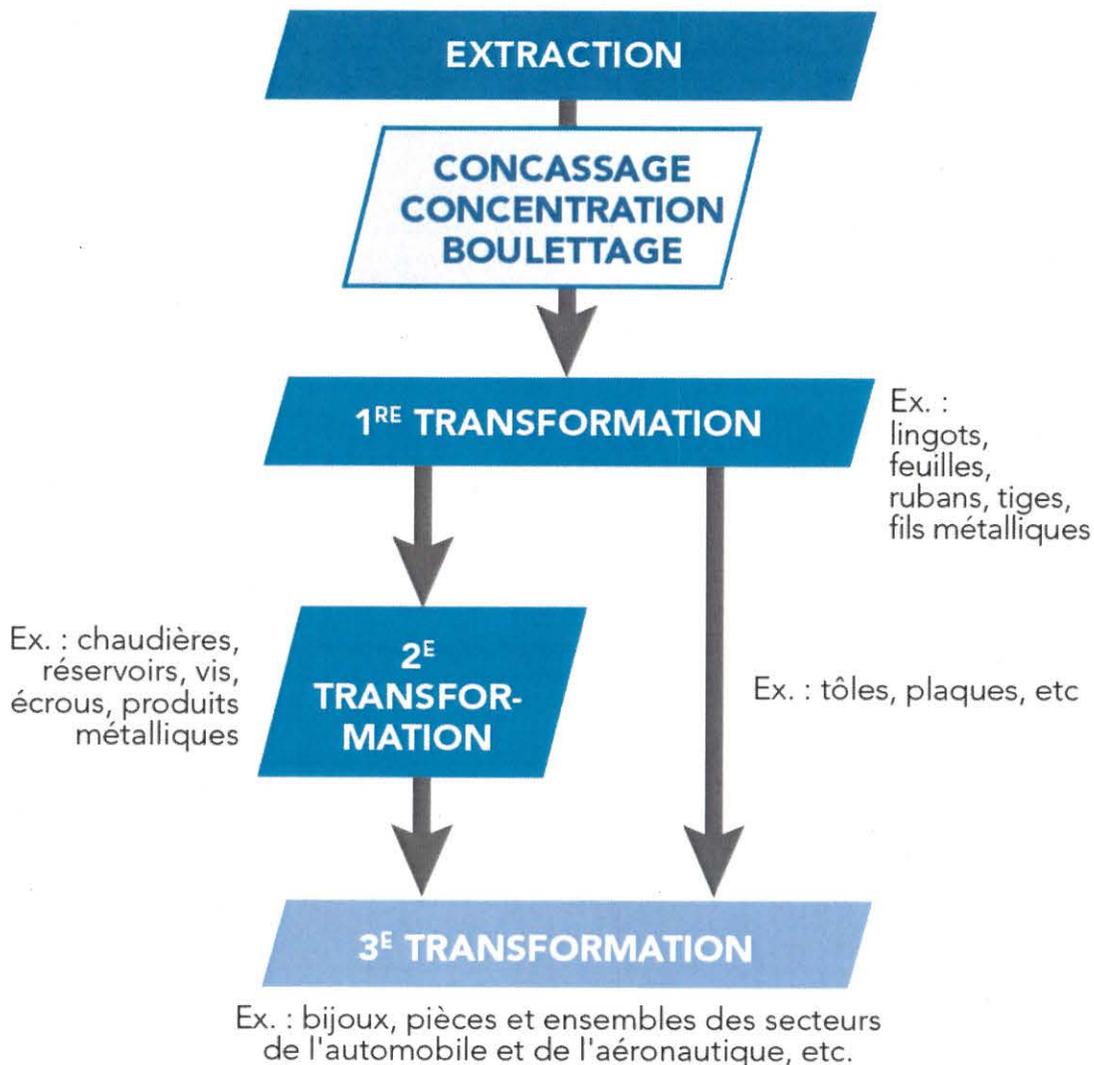
Le 3 juillet 2018, le MERN a demandé par courriel à l'initiateur du projet la permission de transmettre la note d'information à la commission du BAPE. Une réponse de l'initiateur est attendue d'ici le 13 juillet 2018.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec M. Nicolas Grondin, responsable du dossier à la Direction générale des mandats stratégiques, au numéro 418 627-6256, poste 3654.

Le 3 juillet 2018
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

ANNEXE

GRAPHIQUE 1 PROCESSUS DE TRANSFORMATION MÉTALLIQUE AU QUÉBEC



Source : KPMG-SECOR

Source : « La transformation métallique et la Métropole : Un alliage durable et prometteur » ; une étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Minalliance et le réseau de transformation métallique du Québec et en collaboration avec KPMG-SECOR, février 2013